



## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION secteur **ÉCONOMIE**

### AGENT EN ACCUEIL ET TOURISME AGENTE EN ACCUEIL ET TOURISME

5<sup>e</sup> TQ

6<sup>e</sup> TQ

#### FORMATION COMMUNE

Français	4	4
Mathématiques	2	2
Néerlandais I ou Anglais I	2	2
Formation historique et géographique	2	2
Formation sociale et économique	2	2
Formation scientifique	2	2
Éducation physique	2	2
Religion catholique	2	2

#### OPTION GROUPEE

Organisation des entreprises de tourisme	3	
Communication professionnelle	3	
Étude touristique du milieu	4	
Technique du Tourisme		8
Activité d'insertion professionnelle		2
Néerlandais I ou Anglais I	2	2
Néerlandais II ou Anglais II	3	3
Italien ou Espagnol	3	3

#### TOTAL

36

36

#### CONDITIONS D'ADMISSION 5<sup>e</sup>

- Avoir terminé une 4<sup>e</sup> année générale, technique ou artistique avec fruit.
- Avoir terminé avec fruit une 6<sup>e</sup> professionnelle de plein exercice (CE6P).

#### CONDITIONS D'ADMISSION 6<sup>e</sup>

- Avoir terminé avec fruit la 5<sup>e</sup> technique de qualification dans la même orientation d'études.

### Institut Ilon Saint-Jacques a.s.b.l.

Rue des Carmes 12 – 5000 Namur

T → 081 25 37 80 - Fax → 081 22 61 87

[www.ilonsaintjacques.be](http://www.ilonsaintjacques.be)

Matricule 251/9.236.027

[info@ilonsaintjacques.be](mailto:info@ilonsaintjacques.be)

BCE 0843.184.231 (RPM Namur)



Afin de respecter les dispositions de l'article 11 du décret « Missions » du 24 juillet 1997 tel que modifié par le nouveau décret du 14 mars 2019, voici une estimation des frais scolaires pour l'année 2020/21.

Chaque élève se verra adresser un décompte périodique sous forme de facture. Celle-ci reprendra les frais obligatoires ainsi que les frais facultatifs et les participations aux frais des excursions organisées par l'établissement.

Le paiement des sommes dues supérieurs à 50 € peut toutefois être fractionné, il vous est donc possible de faire des versements anticipés afin d'étaler le paiement au cours de l'année scolaire.

Compte bancaire de l'école Ilon Saint-Jacques a.s.b.l.  
IBAN BE98 7320 2797 9093 - BIC CREGBEBB  
Communication: Nom Prénom Classe

## FRAIS SCOLAIRES

5<sup>e</sup> TQ & 6<sup>e</sup> TQ AGENT EN ACCUEIL ET TOURISME

### FRAIS DE FONCTIONNEMENT

5<sup>e</sup> TQ

6<sup>e</sup> TQ

#### FRAIS OBLIGATOIRES

Fourniture des photocopies	70,00 €	70,00 €
Education physique (salle, escalade, piscine,...)	27,50 €	27,50 €
Prêt et fourniture de petit matériel et outillage	12,50 €	12,50 €
Activités culturelles (cinéma, journée sportive,...)	10,00 €	10,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>120,00 €</b>	<b>120,00 €</b>

#### FRAIS FACULTATIFS (variables en fonction des années)

Estimation du coût des voyages (lieu, date à définir)	120,00 €	120,00 €
Manuel(s) scolaire(s)	20,00 €	40,00 €

**TOTAL**

**280,00 €**

**280,00 €**

### Institut Ilon Saint-Jacques a.s.b.l.

Rue des Carmes 12 – 5000 Namur  
T → 081 25 37 80 - Fax → 081 22 61 87

www.ilonsaintjacques.be  
Matricule 251/9.236.027

info@ilonsaintjacques.be  
BCE 0843.184.231 (RPM Namur)